

COMPTE- RENDU DE LA REUNION DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2010

COMMISSION VIE SOCIALE BELLECOUR / CARNOT

Etaient présents : Jean-Gabriel CHOL - Nicole GAUTHIER - Alice CHAZAUD
- Bruno LEPINE - Isabelle AMIGUES - Bruno de CARBONNIERES - Bruno
THEVENET - Marie-Françoise MAS

Durée de la séance : 20h00 - 22h15

Ouverture de la séance par Monsieur de Carbonnières :

Dates à retenir :

- **Lundi 4/10/10** : rencontre avec Monsieur le **Commissaire de la Police du deuxième** arrondissement, dans les murs de la **Mairie, à 19h**. Nous travaillerons sur les questions ou sujets à aborder lors de la présente réunion.
 - **Jeudi 7/10/10** : **la communication orale** : seconde et dernière réunion - **salle Bourgelat à 18h30**.
 - **Samedi 6 /11/10** : **les grands projets de Gérard Collomb** : 3^o réunion dans les Salons de la **Mairie Centrale, à partir de 9h**.
 - **Jeudi 25/11/10 à 20h** : **prochaine réunion des Commissions Urbanisme et Vie Sociale – salle Franklin**
 - **Jeudi 16/12/10 à 20h** : **Assemblée Plénière des 3 Conseils de Quartier**
-

** Problème récurrent de l'absence de trop nombreux membres inscrits dans les Commissions... Que faire pour motiver ces personnes « inscrites » ?

** Annonce du programme du jour (voir Ordre du Jour)

** A rajouter au débat de ce soir :

A – POINT SUR LES SENIORS :

Si nous désirons recevoir Madame Bauguil, quels sujets aborder ?

1 - La semaine Bleue (Quel sera le programme proposé par Madame Bauguil ?)

2 - Age vieillissant des représentants des associations : Est-ce que les associations du 2^o arrdt n'accepteraient pas les séniors à partir de 60 ans (plutôt que 65) de manière à augmenter le panel de personnes susceptibles de prendre en charge des responsabilités et d'assurer ainsi la continuité de cette vie associative ? Comment déterminer l'âge d'accessibilité aux événements de la vie des séniors, pour ne pas scléroser ses échanges sociaux ?

3 - Travailler sur la qualité de vie plutôt que de porter nos efforts sur des actions ponctuelles envers les séniors. Ce qui implique de travailler d'avantage avec la Commission « urbanisme/cadre de vie ».

4 - Qu'existe-t-il sur le deuxième arrondissement, pour accueillir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ? (Nombre de places ? Types d'activités ? Horaires d'ouverture ?)

Eléments de réponses apportés par Mr de Carbonnières :

- SMD : Foyer d'accueil de jour pour malades Alzheimer prévu pour 2012 sur le quartier Confluence.

- Au 5 rue de Condé : Les travaux débutent sous 15 jours - La MAJO loue les locaux restant, pour les séniors à partir de 60 ans - Le compte d'exploitation tourne si 30 personnes viennent déjeuner chaque jour, 5 jours sur 7. Il va falloir prévoir une action de sensibilisation au niveau du tissu associatif des séniors, des caisses de retraites... Activités : déjeuners, jeux, initiation informatique...

5 - Quel sont les problèmes ? Ceux identifiés par nos questionnaires lors de nos actions sur le marché Carnot des mercredis.

6 - Qu'est devenue la solution qui existait il y a 20 ans, de logement dans des hôtels ? Il s'agissait d'un partenariat entre ces hôtels et la médecine de ville. Cette pratique a moins lieu d'être actuellement, de par le développement des organismes de services de soins à domicile. Parallèlement à ceci, les maisons de retraite non-médicalisées actuelles, fonctionnent sur un modèle hôtelier. Ex. « Les Euménides », « les Hespérides » (privées), de même que les EPHAD, qui elles sont gérées par le Conseil Général.

7 - Monsieur Chol propose de travailler à améliorer le cadre de vie de l'arrondissement : faire une grille où chacun répondrait à la question suivante « qu'est-ce qu'un cadre de vie favorable pour vous ? ».

Dans cette optique, il serait sans doute plus judicieux de faire intervenir Madame D'anglejean et Monsieur Ressicaud, avant Madame Bauguil ?

Dans ce sens, afin de préparer une réunion constructive, les membres de la commission décident d'échanger par mail sur cette question ' Cadre de Vie '

B - POINT SUR LES JEUNES :

Tous ces problèmes se retrouvent dans l'accueil de la population la plus jeune de l'arrondissement, en particulier les enfants et adolescents.

1 - Un constat : la mairie se désengage au profit de sociétés privées.

2 - Doit-on inviter Monsieur BOBINEAU (Directeur de la MJC 2°) ?

3 - Qu'en est-il de l'Association « aider à apprendre » (Collège Jean Monnet) ? Refus de l'accueil d'une mini-crèche dans ce même collège. Raison invoquée : Est un centre de loisirs pour petits enfants et ados le mercredi ! Refus de l'Education Nationale ! (Alors que les locaux existent).

4 - Est-ce que le rôle du CQ ne serait pas de faire le lien entre tous ces mouvements ? (Mr Chol)

C- QUESTIONS A POSER AU COMMISSAIRE LORS DE LA RENCONTRE DU LUNDI 4 -10 PROCHAIN (19h - Mairie du 2°) :

* Problème des aires de déchargement, qui disparaissent peu à peu de notre horizon urbaine, de la mobilisation des places de stationnement au profit des camions de déménagement, de la multiplication des « oreilles de Mickey », de certaines voies cyclables à contre-sens dans des rues trop étroites pour ne pas être létales pour leurs utilisateurs (d'où utilisation des trottoirs par les cyclistes !), envahissement de la rue Victor Hugo par des véhicules de toutes sortes : Réel danger pour le piéton...

* Qui contrôle la zone 30 ?

* A la hauteur du 31/29 rue Ste Hélène :

Quand Picard pourra-t-il utiliser son aire de déchargement, de façon normale ?

Quid de l'aire de stationnement située devant l'Hôtel de Cuzieu ?

Serait-il utile qu'une délégation du CQ demande à être reçue par ses propriétaires afin de leur faire part du mécontentement des riverains ?